



General Conference
Twenty-fourth Session
Information Document

Генеральная конференция
Двадцать четвертая сессия
Информационный документ

inf

Paris 1987

Conférence générale
Vingt-quatrième session
Document d'information

Conferencia General
24.ª reunión
Documentos de información

大会
第二十四届会议
资料性文件

المؤتمر العام
الدورة الرابعة والعشرون
وثيقة اعلامية

24 C/INF.22
16 novembre 1987
Original espagnol

Allocution prononcée
par
M. Federico Mayor

à l'occasion de son installation
dans les fonctions de Directeur général de
l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture

Paris, le 16 novembre 1987

20 NOV 1987

Monsieur le Président,

"Et pour eux, toute l'année/les sources couleront d'abondance et les épis seront lourds". Ces vers de mon très illustre prédécesseur, Jaime Torres Bodet, résument notre engagement commun à l'égard des générations futures. C'est un engagement envers l'avenir. C'est l'engagement de frayer les voies de demain par le développement de l'éducation, de la science et de la culture. Ces objectifs et principes permanents et intangibles doivent orienter également nos décisions d'aujourd'hui, de même que, sous la sage conduite de son Président, ils ont orienté celles de la Conférence générale, laquelle a donné l'image même de la sagesse, de la sérénité, de l'esprit de compréhension et de la volonté de concertation. La réunion qui prendra fin dans quelques jours offre, tout comme celle du Conseil exécutif qui l'a précédée, un exemple de coopération internationale, de convergence des idées et de respect des règles démocratiques qui gouvernent l'action de cette éminente institution du système des Nations Unies.

Monsieur le Président, je vous remercie vivement des propos que vous avez eu la bonté de tenir à mon endroit, et dans lesquels vous avez souligné cette unité, cette vision commune, cet effort inlassable pour construire la paix dans l'esprit des hommes. Cette unité, ce souci manifeste de convergence appellent, implicitement et explicitement, le retour rapide à nos côtés des pays qui ont quitté l'Organisation ainsi que l'admission de ceux qui n'en font pas encore partie. Car c'est seulement ensemble - tous ensemble - que nous pourrons préparer le terrain pour qu'avec le prochain millénaire s'ouvre effectivement une ère où les "sources couleront d'abondance et les épis seront lourds".

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Messieurs les ministres et les délégués des Etats membres,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je tiens à vous remercier de m'avoir prêté votre appui et de m'honorer de votre confiance pour l'application efficace des décisions adoptées. Ce soutien est particulièrement nécessaire compte tenu de l'ampleur du défi à relever. Au terme d'un processus authentiquement démocratique, dont témoignent les dimensions de notre Organisation, je suis aujourd'hui devant vous, non pas en qualité de Directeur général des uns ou des autres, mais en qualité de Directeur général de tous sans exception, de tous les Etats membres sans distinction, qui jouissent de la même estime dans mon esprit et aux spécificités culturelles desquels j'attache la même valeur ; Directeur général de tous, avec l'indépendance que me confère l'inconditionnalité qui a caractérisé votre vote. A votre soutien s'ajoute celui d'éminents intellectuels du monde entier qui m'ont encouragé à assumer cette tâche, ainsi que celui du Secrétariat, de tous ceux qui, au Siège et hors Siège, en font partie, femmes et hommes, à tous les postes et de tous grades, avec bon nombre desquels j'ai déjà eu la satisfaction de travailler il y a quelques années. Tout ce qui précède laisse présager que nous serons à même d'accomplir notre tâche dans la détermination et l'enthousiasme car, à condition de servir l'Organisation sans faiblir et de résister aux attaques éventuelles qui pourraient engendrer des désenchantements précoces, nous saurons faire front aux obstacles de tous ordres et nous employer sans relâche à réagir efficacement aux problèmes et aux dangers qui caractérisent cette fin de siècle dans les domaines de notre compétence.

En cette heure riche d'espérances, je souhaite souligner qu'une organisation intergouvernementale telle que la nôtre n'est rien d'autre qu'une organisation d'Etats, et que le principe et la finalité de tout son pouvoir et de son efficacité résident dans ces Etats. Il va de soi qu'au-delà des "Etats", c'est-à-dire des structures politiques et administratives des pays, figurent les peuples et les sociétés civiles qui en sont l'incarnation historique et concrète. L'appel, l'invitation au travail en commun que je lance s'adressent aujourd'hui tout particulièrement à eux.

Monsieur le Président, en évoquant la collaboration plus étroite qui doit s'instaurer entre tous ceux qui, au sein de l'Organisation, sont appelés à participer à la même tâche, il me semble opportun de réaffirmer aussi la nécessité d'une indépendance effective des divers organes qui la constituent - Conférence générale, Conseil exécutif et Secrétariat - et du plein exercice, en toute autonomie, de leurs compétences, fonctions et responsabilités. C'est seulement à cette condition que nous pourrions gagner en efficacité tout en préservant l'entente et l'harmonie.

Pour mener à bien cette tâche, différenciée et conjointe, nous disposons tous d'un guide infailible qui n'est autre que l'Acte constitutif de l'Unesco, véritable charte de notre Organisation, dont les principes ont aujourd'hui autant de validité, si ce n'est davantage, qu'à l'époque où ils ont été énoncés. Ces principes, que le temps a confirmés et renforcés, demeurent pour nous intangibles et je m'y référerai en permanence comme à la rose des vents, qui doit orienter notre action.

Cependant, 40 ans après la fondation de l'Unesco, il semble utile d'introduire des changements qui, à l'image de ceux qui se dessinent dans le reste du système des Nations Unies, permettront d'adapter le fonctionnement de l'Organisation aux réalités nouvelles. Il ne s'agit pas seulement d'une réorganisation, mais bien de changements qui permettront de préserver, précisément, les finalités de l'Acte constitutif et les principes correspondants.

C'est à l'issue d'une conflagration d'abord européenne, puis universelle que les promoteurs de la paix, mettant en commun ce qu'on appelait alors les "nerfs de la guerre", à savoir le charbon et l'acier, ont compris avec une clarté lumineuse que la paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des périls qui la menacent. Efforts créateurs ! Ne nous méprenons pas : le charbon et l'acier, l'énergie nucléaire, la micro-électronique et les biotechnologies ont eu, ont et auront une importance variable. Ce qu'il faut aujourd'hui, pour assumer tous les changements intervenus jusqu'à présent et préparer ceux que nous devons susciter, c'est mobiliser les ressources intellectuelles et élever rapidement le niveau intellectuel général.

Les objectifs qui ont inspiré les fondateurs de l'Unesco n'étaient pas disproportionnés par rapport aux moyens dont disposait l'humanité ; ils n'ont pas non plus été définis à mauvais escient. Certes, les buts fixés se situent aujourd'hui encore dans un horizon très lointain. Qui plus est, ils semblent parfois s'éloigner de nous plus vite que nous ne progressons dans leur direction. Nous nous débattons actuellement au milieu d'une complexité croissante et insidieuse qui réduit l'efficacité de notre action, quand elle ne l'annihile pas purement et simplement. Mais cette complexité, nous ne saurions l'esquiver ou l'occulter. Complexité, fragilité, accélération : telles me semblent bien être les trois caractéristiques dominantes de notre époque. Et ces caractéristiques, loin de constituer un prétexte à l'inaction, de justifier l'indifférence, doivent au contraire affermir notre détermination et multiplier nos énergies, non, certes sans nous inciter à mieux définir nos objectifs afin de concilier, avec un réalisme exigeant, les fins que nous nous proposons et les moyens dont nous disposons. C'est précisément au regard de ce "village planétaire" qui se dessine

aujourd'hui que nous devrions mesurer le prix - trop élevé pour que la raison y consente - qu'il faudrait payer si l'on venait à se passer de l'Unesco, de ce tissu serré de relations d'interdépendance qui enveloppe toute notre expérience humaine, de cette plate-forme intellectuelle où peuvent se tresser ces réseaux invisibles mais indispensables à l'instauration de la concorde.

Songez un instant aux extraordinaires transformations, positives, mais malheureusement aussi négatives, dont au cours des trente dernières années, nous avons été les témoins : l'élargissement et la conquête de nouveaux espaces sur notre planète et dans le milieu extraterrestre ; l'obsolescence rapide des produits et l'accélération vertigineuse des mutations qui ont fait de l'immédiété une des règles de la vie contemporaine ; la mondialisation des structures, des mécanismes, des échanges et des processus importants dans les sociétés actuelles ; l'accentuation à l'extrême des disparités démographiques entre les différentes régions - explosion de la population et apparition de mégalo-poles dans les pays en développement, stagnation, pour ne pas dire recul, dans les pays post-industriels avec une transformation de la structure par âge qui laisse présager qu'en l'an 2025 les moins de 20 ans formeront moins de 20 % de la population, et les plus de 60 ans plus de 35 % ; la dégradation, quand ce n'est pas la destruction, du milieu naturel, avec la disparition, bien souvent irréversible, de centaines d'espèces végétales et animales ; les risques très graves de catastrophes pour cause d'accident technologique ; le vigoureux, l'inexorable développement technologique qui se manifeste dans le génie biologique, le génie de la production (machines automatiques, notamment), la création de matériaux nouveaux, les techniques nouvelles nées de l'association de l'optique et de l'informatique (laser, fibres optiques, traitement de l'image), la nouvelle instrumentation médicale, la technologie spatiale (satellites, télédétection), etc. Ma formation est celle d'un scientifique et un scientifique est par définition un homme habitué à travailler en équipe et en qui coexiste une immense espérance - celle de la découverte ou de l'innovation possibles - et un implacable réalisme, celui de la pratique expérimentale quotidienne. Le scientifique n'avance, peu à peu, qu'en accumulant des certitudes conflictuelles. Mais pour lui, loin d'être un aboutissement et de mettre un terme à sa démarche, toute preuve est un nouveau point de départ et le renouvellement de la quête entreprise. Cette modestie dans la démarche, cette nécessité de vérifier la validité et l'utilité de chaque pas accompli, cette rigoureuse exigence qui veut que, jour après jour, le travail réalisé produise les fruits attendus, seront bien entendu miennes. Il ne saurait en être autrement. Modestie et ambition donc, dimensions indissociables du même et unique objectif : faire oeuvre utile.

Monsieur le Président,

Le scientifique doit être au fait des nécessités et des aspirations de la société dans laquelle il vit. Il se doit, qui plus est, de collaborer à la tâche la plus haute qui incombe à l'humanité et qui requiert toute sa persévérance : se forger le meilleur des avens prévisibles. J'ai toujours eu conscience qu'il ne pouvait se soustraire à cette exigence.

Né en 1934, j'appartiens à ce que l'on appelle dans mon pays la génération de la guerre. J'ai vécu mes premières années dans le fracas de deux longs et cruels conflits, la guerre civile espagnole et la seconde guerre mondiale. Ces temps difficiles d'affrontements en apparence irréconciliables, de disette et de misère m'ont à jamais imprégné de ces valeurs suprêmes que sont la paix politique, la concorde entre les citoyens, la justice, la liberté et le bien-être individuel et social. Un seul et même idéal a présidé à ma jeunesse : construire pas à pas une société vivable où chacun trouve en fin de compte sa place, à laquelle chacun apporte sa contribution mais qui soit aussi le patrimoine commun de tous.

Ce destin collectif coïncide en outre avec le cours de ma propre existence. Né de parents modestes, qui ni l'un ni l'autre n'ont pu aller au-delà des études primaires, j'ai appris très tôt à apprécier la valeur du savoir et du travail. C'est l'oeuvre qui fait l'homme, me répétait-on chez moi, et c'est elle qui établit le plus sûrement son identité. Aussi, plus que toute autre considération et tout autre conseil, la vie de mon père, simple ouvrier qui, au terme de sa carrière était devenu directeur général de son entreprise, cette vie qui est son oeuvre constitue-t-elle pour moi le plus clair des messages.

Le processus de démocratisation social et politique engagé en Espagne coïncide avec la phase de maturité de mon existence. Dans les années 70, la démocratie représente, pour ma patrie, une perspective non seulement nécessaire, voire même impérative, mais aussi possible. Il s'agit d'y contribuer le plus efficacement possible, en aidant à imposer la tolérance, à élargir le champ de la liberté, à faire en sorte que le pluralisme effectif gagne concrètement du terrain, à ouvrir les frontières de mon pays, afin de mettre fin à son isolement stérile et de lui permettre de reprendre pleinement, sans prétention mais aussi sans complexes, la place qui est la sienne dans le concert des nations.

Monsieur le Président, pour beaucoup d'entre nous ici présents, évoquer le passé immédiat, c'est évoquer des conflits armés localisés, mais interminables, les déséquilibres de l'économie mondiale et l'aggravation de disparités flagrantes, injustes et insupportables. Mais l'on ne saurait non plus nier l'émergence à l'heure actuelle d'une conjoncture plus favorable à la coopération internationale : la démocratisation évidente de vastes régions du monde, l'atténuation des antagonismes et le caractère de plus en plus réaliste des revendications sont autant d'éléments qui justifient des espoirs raisonnables.

Comme nous le savons tous, c'est l'Unesco qui a subi les assauts les plus rudes dans cette période d'harmonisation, d'adaptation à la réalité nouvelle. L'Unesco est le rouage le plus vulnérable et le plus délicat d'un système international dont la nécessité apparaît encore plus évidente aujourd'hui qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Son objectif suprême consiste - pour reprendre les termes de Sa Majesté le Roi d'Espagne dans son allocution à la Conférence générale en 1983 - "à transformer l'homme par l'éducation, ce qui revient en définitive à transformer pacifiquement et librement la société".

Même au nom de l'urgence, il n'est pas possible de s'acheminer dans la bonne direction sans s'interroger sur le contexte général dans lequel l'Unesco devra développer son action future. Dans les domaines de sa compétence - l'éducation, la culture, la science et la communication, l'Unesco doit se transformer en authentique institution phare au service de l'humanité. Mais ce n'est qu'en voyant suffisamment loin qu'elle y parviendra. Elle n'arrivera à rien en revanche en suivant simplement les impulsions de chaque instant.

Les débats de la présente Conférence générale ont souligné qu'il convenait de concentrer les efforts sur les objectifs essentiels, s'efforçant malgré les difficultés de rassembler et maintenir la masse critique de moyens de toute nature nécessaires à la mise en oeuvre de programmes globaux, et en menant conjointement certaines actions aux effets catalytiques prévisibles, propres à susciter la collaboration régionale et à encourager l'apport de ressources financières extra-budgétaires. Cette concentration axée sur l'efficacité exigera une concertation interdisciplinaire permettant d'attaquer sur tous les fronts à la fois et elle exigera aussi de préserver la dimension universelle de l'action, sans négliger la recherche de solutions spécifiques, et d'oeuvrer dans une perspective à long terme tout en mesurant les résultats obtenus à chacune des étapes parcourues.

Nul, j'en suis sûr, ne croit que la tâche qui nous attend sera l'oeuvre d'un seul homme. Notre Organisation a besoin, en ce moment, d'un Secrétariat efficace, sûr de lui. Les fonctionnaires de cette Organisation en sont la première ressource ; ils doivent de ce fait bénéficier d'une attention prioritaire. C'est dire que la considération de chacun à l'égal de tous, sa responsabilisation individuelle dans l'accomplissement de ses tâches, la mise en valeur de la créativité personnelle, la transparence dans toutes les démarches doivent constituer des règles incontournables.

L'administration publique internationale est essentielle pour l'avenir de l'humanité : de plus en plus en effet, il faudra poser les problèmes en termes globaux pour en déduire les solutions adaptées à chaque situation. Même si cela heurte souvent bien des fibres, le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est voué à être un ou à n'être pas. Un, à partir de l'immense diversité des cultures, suprême richesse qui est le propre de la condition humaine ; un pour la défense de la dignité de chaque femme et de chaque homme, pour la sauvegarde des droits de l'homme ; un pour la concertation et le dialogue face aux conflits, pour l'élimination de l'ignorance, pour la promotion de la justice ; un pour la liberté et pour la paix.

Isolés, nous ne pouvons rien. Unissant nos efforts dans le cadre incomparable que nous offrent les Nations Unies, nous pouvons beaucoup. C'est pourquoi nous devons éprouver un sentiment de singulier respect à l'égard du fonctionnaire international qui, même s'il les préserve dans le secret de ses sentiments immuables, doit faire abstraction de son origine, de sa terre, de ses coutumes, pour appartenir exclusivement à l'Organisation internationale qu'il sert, pour être, par son efficacité, sa discrétion et son objectivité, à la hauteur de la mission élevée qui lui est confiée.

J'ai la conviction que tout le personnel du Secrétariat, sans distinction de classe, d'âge, de condition et d'origine, saura conjointement et prudemment oeuvrer à la sauvegarde de ses intérêts légitimes en même temps que, conscient aussi bien de la situation que traverse l'Unesco que des interrogations que pose l'avenir, il collaborera sans faillir à la quête de formules et de solutions lui permettant d'accomplir au mieux son devoir dans les circonstances de l'heure.

Il nous faut d'autre part opérer la modernisation technique de nos services, en recourant davantage à la bureautique et à l'informatique, améliorer nos méthodes de travail, en nous inspirant des principes de la gestion d'entreprise, et renforcer l'auto-évaluation existante par le recours à une expertise extérieure.

Le Secrétariat n'a pas qu'une fonction d'exécution ; il a la faculté de prendre des initiatives et de les soumettre pour approbation aux organes compétents. Mais c'est à la Conférence générale qu'il appartient de déterminer l'orientation et les politiques essentielles de l'Organisation et de se prononcer sur la dotation en moyens, sur le budget global qui est alloué à celle-ci.

Non content de veiller à ce que le Conseil exécutif fonctionne dans des conditions de complète indépendance et de pleine efficacité - aucunement incompatible avec l'austérité qui s'impose - je ferai en sorte qu'il y ait des contacts fréquents et approfondis avec les délégations permanentes. Je n'aurai garde d'oublier tout ce que j'ai appris des membres du Conseil exécutif et des délégués permanents. J'entends, pendant toute la durée de mon mandat, et en particulier à ses débuts, me conformer à la sage recommandation du proverbe chinois : "Nous avons deux oreilles et une bouche ; nous devons écouter deux fois plus que nous ne parlons."

Tels sont les critères sur la base desquels j'entreprendrai, sans hâte mais sans trêve, l'actualisation unanimement souhaitée. Mais il est évident, comme je le disais tout à l'heure, que cette rénovation des façons de faire doit s'opérer en stricte continuité avec les objectifs permanents et dans une parfaite fidélité au patrimoine que constituent les acquis accumulés. Réforme, donc, ou mieux réformes, mais sans rupture. Selon quels critères l'entreprendre ? La Conférence générale vient, je crois, de nous les fournir en termes clairs. "Faire moins pour faire mieux", "moins mais mieux", "réduire le nombre, améliorer le suivi" ... ces formules apparaissent comme autant de critères évidents, serais-je tenté de dire, dans leur formulation mais extraordinairement difficiles à mettre en pratique. En effet, dans un collectif de 158 membres, les perspectives et les intérêts sont si divers qu'ils tendent à se traduire, inévitablement et légitimement, par un foisonnement de propositions et de projets. Concentration très difficile donc, mais indispensable : au niveau des buts concrets à atteindre comme des moyens et des mécanismes à utiliser pour ce faire.

Autour de quels pôles cette concentration peut-elle s'opérer ? Là encore, les travaux de la Conférence générale nous offrent une orientation déterminante.

Le premier pôle qui s'impose à l'esprit, c'est celui qui, dès le début, a orienté les travaux de l'Organisation. Il s'agit de l'alphabétisation, désormais prise au sens large, qui comprend l'apprentissage et la pratique non seulement de la lecture, mais aussi des autres langages qui nous servent aujourd'hui à déchiffrer et à exprimer le savoir et la réalité (les langages audiovisuels, les langages électroniques, etc.) dans une assimilation à la fois complète et critique, puisqu'elle doit être de résonance avec les conditions et les besoins de la société qui est appelée à les utiliser.

La protection du milieu naturel en harmonie avec l'être humain ; la promotion de la science au service du progrès ; l'application générale des connaissances au bénéfice des pays peu développés ; la coopération entre les hommes et les peuples et leur épanouissement culturel, tels sont, entre autres, les grands axes autour desquels se polarise l'intérêt général des Etats membres.

Cet exercice de concentration doit aller de pair avec la concertation. C'est le sentiment de la Conférence générale qui, me semble-t-il, fait de cette activité son deuxième principe. Le chevauchement et la répétition des activités menées par les divers organismes intergouvernementaux, et aussi par les Etats et par les organismes publics et privés, sont en effet notoires. La comparaison entre les programmes de travail de tous ces organismes fait apparaître des indices de recouvrement particulièrement élevés. Il est donc indispensable de se concerter avant la phase d'exécution des activités que, dans chaque cadre thématique ou secteur du programme, les diverses instances qui envisagent d'y participer se proposent de réaliser. Pour ce qui est de notre Organisation, cette concertation doit être entreprise ou, dans certains cas, renforcée d'abord entre les organismes du système des Nations Unies, entre ces organismes et les organisations intergouvernementales des diverses régions, de même qu'entre toutes ces entités et les principales organisations non gouvernementales concernées, etc.

La concertation trouve son complément dans l'association. Il faut que les sociétés civiles des différents Etats membres soient associées aux activités de notre Organisation. Cette association est une autre condition essentielle de l'efficacité de notre travail. C'est pourquoi il est indispensable que nous suscitions l'établissement, dans la société, d'un réseau serré de relais de notre action, grâce auxquels nous aurons l'assurance que cette action s'inscrit efficacement dans la vie réelle de chaque groupe. La décentralisation fonctionnelle de notre structure et de notre travail, à laquelle la Conférence générale, le Conseil exécutif et le Secrétariat lui-même ont déjà consacré une attention prioritaire, ne sera véritablement efficace que si elle est non seulement géographique mais aussi sociale, et si elle s'adapte étroitement au terrain.

J'ajouterai que cette insertion dans la société civile donnera à nos activités une visibilité notable et immédiate et nous aidera à sortir de l'isolement où nous nous trouvons souvent, malgré nous. On nous accuse, comme les autres organisations internationales, de vivre et de travailler en circuit fermé.

C'est pourquoi il est indispensable que nous fassions de la diffusion et de la valorisation des résultats de notre travail un de nos objectifs fondamentaux. Nous n'avons d'utilité que si ce que nous produisons est utile, c'est-à-dire est connu et utilisé, et si son utilisation modifie les comportements individuels et collectifs. Tel est, en dernière analyse, le seul critère valable, le seul qui soit convaincant.

La Conférence générale a insisté aussi sur la nécessité de rechercher un meilleur équilibre entre les activités qui aboutissent à la production d'analyses (rapports et études) ou de textes juridico-politiques (recommandations, résolutions, conventions) et les actions qui constituent une intervention directe dans la réalité, une occupation effective du terrain. Cette orientation, que l'on pourrait formuler comme la priorité du faire sur le dire, me paraît décisive pour renforcer la visibilité et l'efficacité de l'Organisation, mais il doit être bien entendu que l'intervention de l'Unesco relève de la promotion plus que de l'exécution directe. Car l'Unesco ne vend pas de pain, mais de la levure, et son rôle est celui d'un catalyseur, d'un déclencheur de processus, d'un créateur d'effets synergétiques.

Pour cela, les ressources économiques ont leur importance. Mais il ne s'agit pas seulement d'apports matériels, il s'agit aussi et surtout des ressources humaines, qui nous permettent de marcher ensemble en nous tenant par la main.

Ce symbole de solidarité - Nord et Sud, Est et Ouest avançant main dans la main - pourrait éclairer un horizon assombri par la guerre, le trafic d'armes et de drogues, l'ignorance et la sujétion. C'est dans cet esprit que je demande à tous les Etats - et en particulier aux plus développés - d'apporter le concours de nombreux experts associés, de mobiliser leur jeunesse afin de contribuer à l'une des plus audacieuses transformations qu'exige l'équité à l'échelle de la planète : celle du combat - le seul auquel nous devrions être appelés - contre l'analphabétisme, contre l'ignorance, le combat en faveur de l'indépendance personnelle et collective.

L'homme peut s'élever jusqu'à la haute et lumineuse cîme de la paix et de la justice, de la coexistence harmonieuse des humains et celle du genre humain avec son environnement, car il n'est pas vrai que le conflit soit inévitable, il n'est pas vrai que l'homme soit porté à l'agression et à la guerre. Il n'y a pas de gènes de l'amour, ni de l'agressivité. L'acquis informe l'inné. Nous devenons ce que nous sommes par l'éducation, par la formation, entre les mains de ces artisans qui, partout dans le monde, mènent l'action la plus difficile, la plus importante qui soit : les enseignants, que je tiens à évoquer ici et que je garderai présents à l'esprit tous les jours que durera mon mandat.

La paix grandit et demeure en chacun de nous. Elle a pour elle un immense et imperceptible substrat. Nous devons reconnaître en chaque femme et en chaque homme son unicité, son importance, sa raison d'être. Si tout ce qu'elle ou il pense, fait et dit demeure insignifiant, alors survient le désenchantement, le sentiment d'abandon. Bien entendu, importance ne signifie pas nécessairement publicité. Il suffit que soit reconnue l'immense valeur de la sollicitude silencieuse, de l'infinie générosité anonyme, de l'abnégation et du courage cachés. Il suffit que tous sachent que c'est dans cette trame invisible d'amour, de tendresse, de désintéressement, dans ce tissu dense et résistant, que prend sa source et se nourrit le vrai progrès des peuples, que se résorbent et se dissipent les erreurs et les petitessees de ceux qui cherchent en vain à nous convaincre que tout changement est impossible.

Tel est le sens du combat que des milliers de personnes ont mené depuis la création de notre Organisation : Présidents de la Conférence générale et du Conseil exécutif et membres de ces instances, délégués permanents, personnel du Secrétariat, experts, scientifiques, artistes, éducateurs, hommes politiques, ayons pour eux tous, aujourd'hui, une pensée. Je pense en particulier à mes prédécesseurs, et, plus spécialement, au Directeur général avec lequel j'ai eu l'honneur de travailler pendant plus de trois ans en tant que Directeur général adjoint, et à qui vous avez rendu l'hommage qu'il méritait. Amadou-Mahtar M'Bow, africain universel, travailleur infatigable qui conduit le Secrétariat de l'Unesco dans l'accomplissement de sa tâche. Par son courage et son abnégation, à tous, il nous a beaucoup appris. Je souhaite que, pendant bien des années encore, il continue de mettre en évidence les besoins les plus pressants : pour le développement des peuples ; pour que la coopération multilatérale oeuvre en faveur des aspects positifs du progrès et écarte les effets défavorables ; pour que les actions importantes à long terme ne soient pas toujours différées au profit des plus urgents ; puisse-t-il, pendant de nombreuses années encore, contribuer à rendre actuel ce vers de la dixième Elégie de Rainer Maria Rilke : "Qu'un jour, libéré enfin de la terrible vision qui me hante, s'élève un chant d'allégresse."

Monsieur le Président, je connais les obstacles auxquels se heurte le changement. Mais je sais aussi en tant que biologiste, que la nature a évolué grâce à la transformation créatrice. Face aux tenants de l'immobilisme, à ceux qui prétendent que seul le possible est réalisable, opposons, au nom de la dignité de toute personne, la formule infaillible de l'inspiration novatrice, de l'imagination, pour démontrer que le possible des vaillants est l'impossible des pusillanimes. Rassemblons notre détermination et nos espoirs pour que l'on ne puisse pas nous appliquer le terrible mot de Camus : "... alors qu'ils pouvaient tant ils ont osé si peu". Je sais qu'il n'en sera pas ainsi, car il existe une force indomptable qui résiste à tout, qui resurgit toujours, qui vient finalement à bout de tous les obstacles : c'est la force créatrice, qui est le propre de l'être humain. C'est la force de l'esprit. Et cette Maison est la sienne.